

La baronne Boel : présidente du Conseil international des femmes

Autor(en): **Boel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 528

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER..... 8.-

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
livré des abonnements de 6 mois (3 fr.) reliés pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Il vaut mieux juger un
homme d'après ce qu'il
dit des autres que d'après
ce que les autres disent
de lui.

Pensée de la semaine de
l'Eglise écossaise de Nairn
(Invernesshire).



Cliché Jus Suffragii

Lady Aberdeen

Présidente d'honneur du Conseil International des Femmes

lors de sa venue à Genève en 1908

Qui ne connaît dans les milieux féminins internationaux la physionomie — que nous ne sommes pas la seule à rapprocher, maintenant surtout, de celle de la reine Victoria — de l'ancienne présidente du C. I. F. ? Pendant 36 en effet, elle a consacré le meilleur de ses capacités et de ses forces à l'œuvre mondiale accomplie par cette vaste Fédération internationale de Sociétés féminines nationales, et à de ce fait bien mérité de la cause des femmes comme de celle de la paix.

Appartenant à une vieille famille de la noblesse écossaise, mariée très jeune à un jeune noble écossais, dont elle partagea étroitement l'activité Lady Aberdeen s'est toujours intéressée de près aux questions sociales et politiques, envisageant ces dernières de même que son mari sous l'angle de la politique libérale anglaise, représentée au temps de sa jeunesse par le célèbre leader Gladstone, avec lequel le jeune ménage entretenait d'étroites relations d'amitié. Elle suivit son mari dans toutes les étapes de sa carrière politique, en Irlande en 1885, au Canada en 1889, quand il fut nommé vice-roi dans ces deux pays ; et partout elle utilisa les hautes situations qui lui furent ainsi conférées pour travailler au bien de la femme, créant en Irlande des industries à domicile d'art populaire, qui vinrent en aide à la population alors très misérable, et fondant au Canada le premier service d'infirmières visiteuses de la région, qui allait rendre des services inappréciables dans ces vastes régions si peu peuplées.

Elle était encore vice-reine du Canada, quand en 1888 fut fondé à Washington le Conseil International des Femmes. Elle-même, qui avait créé le Conseil National canadien, fut élue présidente en 1893 de la nouvelle organisation internationale, présidence qu'elle garda jusqu'en 1936, avec deux interregnes durant l'un desquels ce fut une femme suisse, notre chère Mme Chaponnière-Chaix, qui exerça la présidence (1920-1922). Tout en s'intéressant à toutes les branches d'activité du C. I. F., Lady Aberdeen cependant s'occupait plus spécialement des questions d'hygiène de la lutte contre la tuberculose, de la protection de l'enfance, de la création d'hôpitaux, etc. Elle est bien souvent venue dans notre pays, à Genève notamment, en raison de l'amitié faite de confiance et d'estime qui l'unissait à Mme Chaponnière-Chaix ; et s'il est un fait, elle présida dans cette ville deux réunions du C. I. F. en 1908 et en 1927. Et maintenant, âgée de 80 ans, bien loin de se retirer de la vie active, elle suit encore de près les travaux de l'organisation qu'elle a tant aimée, et lui a donné tout récemment lors du Congrès d'Edimbourg de nombreuses marques de son intérêt toujours vif et de son attachement.

Le Jubilé du Conseil International des Femmes à Edimbourg

I.

Le cadre d'abord.

Aucune ville ne pouvait être mieux choisie pour célébrer les noces d'or du C. I. F., son « Golden Jubilee », que la capitale écossaise. Et ceci non seulement parce que la présidente d'honneur de la grande Fédération féminine internationale, qui en a dirigé les destinées 36 ans durant, la vénérée Lady Aberdeen, est Ecossaise, mais aussi parce que, aux caractéristiques d'un grand pays démocratique, sur le sol duquel pouvaient se réunir et parler librement des femmes de tant de nations et de continents (et ces pays-là deviennent malheureusement de moins en moins nombreux actuellement) s'ajoutaient les avantages d'une ville, ni trop vaste comme Londres, où notre Congrès malgré son ampleur aurait été perdu, et ni trop petite non plus pour pouvoir faire face aux multiples exigences d'une hospitalité merveilleusement organisée ; et le charme enfin d'une cité dont le riche passé, historique, religieux et intellectuel ne pouvait que faire vibrer en chacune de nous des souvenirs et des affinités. Pour nous, Genevoises, tout spécialement, il y eut immédiatement entre l'âme d'Edimbourg et la nôtre des liens très étroits.

My own romantic city, disait Sir Walter Scott, en parlant de sa ville natale. Romantique assurément, et dans le meilleur sens du terme, ce que paysage que tous les matins, quittant mon hôtel pour me rendre aux séances du Congrès, j'avais sous les yeux. Car au lieu de devoir, comme dans tant d'autres villes parcourir aux secousses d'un taxi des rues modernes et banales, c'était une charmante promenade, presque champêtre, que j'effectuais.

tuais en traversant ces magnifiques jardins publics qui creusent, en contrebas de cette rue unique au monde qui a nom Princes Street, leur courbe fleurie et ombragée. Puis, allégrement, c'était la grimpe par des sentiers rustiques, au flanc de la colline herbeuse supportant ces constructions de pierre sombre, flanquées de tourelles pointues et de mâchicoulis, et dominées par la flèche aiguë de la vieille église paroissiale, tous bâtiments universitaires ou ecclésiastiques, de date relativement récente (milieu du XIX^{ème} siècle), mais dont l'architecture s'adapte admirablement à l'esprit de ce lieu. Car, solidement assis sur la plate-forme rocheuse qui termine l'escarpement de la colline, le « Castle », celui dont on ne parle qu'avec un certain respect dans la voix, le château-fort d'Edimbourg, le cadre de tant de scènes dramatiques, qui ont fait date dans l'histoire, domine tout le paysage de son imposante masse crénelée, et marque de sa présence inexpugnable aussi bien la vieille cité religieuse et guerrière de jadis que la ville moderne qui s'agite à ses pieds. Plusieurs fois, en ces longues soirées de juillet, nous l'avons vu illuminé, découplant à l'emportée-pièce sur un ciel subitement éclairci, sa menaçante silhouette, et ceci n'est pas l'un des moindres souvenirs que nous emporterons d'Edimbourg.

II.

C'est donc dans un de ces bâtiments d'ordre ecclésiastiques, voisin du château, la salle des Assemblées de l'Eglise d'Ecosse, dont une statue plus grande que nature du réformateur John Knox défend l'entrée, que nous avons séjourné. Bâtiment fort bien compris pour des réunions de ce genre, et remarquablement aménagé grâce au sens pratique et au don d'organisation du Comité écossais de réception. Le Congrès d'Edimbourg sera marqué d'une pierre blanche à cet égard.

La baronne Boel

Présidente du Conseil International des Femmes

qui a si remarquablement présidé le Congrès d'Edimbourg

Appartenant à une famille de la noblesse belge, dans la vie de laquelle les questions d'ordre politique et scientifique ont toujours tenu une place importante, la baronne Boel fut amenée dès son mariage à s'occuper aussi des problèmes du travail, son mari dirigeant d'importantes usines métallurgiques. Mais ce fut la guerre mondiale qui développa son activité selon d'autres lignes : dès 1914, elle créa un service de correspondance entre les soldats belges et leurs familles en territoire occupé, étendant cette action bienfaisante jusqu'aux départements du Nord de la France. Arrêtée en raison de cette activité en automne 1916, elle fut condamnée à deux ans de prison en Allemagne (ce qui, par parenthèse lui a valu dans son pays, comme ex-prisonnière politique, ce droit de vote que ne possèdent pas encore toutes ses compatriotes).

Après l'armistice, et rentrée en Belgique, la baronne Boel déploya une activité considérable, créant ou réorganisant nombre d'institutions utiles : on lui doit notamment la fondation des Eclaireuses, et de l'Union chrétienne de Jeunes filles, en Belgique. Membre de Sociétés philanthropiques ou d'assistance sociale, qu'il serait trop long d'énumérer ici, titulaire de décorations flatteuses en France comme en Belgique, et d'une



Cliché Mouvement Féministe

des femmes les plus en vue du mouvement féministe et féminin dans son pays, elle a d'autre part su créer le foyer le plus intime et le plus chaud, non seulement à son mari, à ses enfants et petits-enfants, mais aussi à tous ceux qu'avec sa bonté souriante elle accueillait : toutes les féministes qui ont eu le privilège d'être reçues par elle le savent par leur propre expérience.

Congrès de Jubilé essentiellement, donc de manifestations d'anniversaire, et de témoignages de reconnaissance envers celles qui depuis 1888, ont contribué à l'œuvre du C. I. F. Ne nous étonnons donc pas si le travail accompli au cours de ces dix journées n'a pas apporté d'éléments spécifiquement nouveaux aux problèmes actuels du féminisme, mais bien plutôt une mise au point, et à surtout constitué, en plus de l'avantage toujours inappréciable des relations personnelles, une excellente propagande et une diffusion générale des idées auxquelles nous tenons. Cela surtout par le canal des seize Commissions spéciales sur l'activité desquelles nous reviendrons.

Seize Commissions ! chiffre quelque peu effarant d'ampleur. Car l'on en vient à se demander, après ce Congrès, quel est le sujet d'intérêt féminin plus ou moins direct dont ne s'occupe pas le C. I. F. ? et si cette tendance à l'universalité ne constitue pas pour lui, surtout en notre période de spécialisation, un écueil auquel ses dirigeantes feront bien de prendre garde ? Un exemple très caractéristique à ce sujet a été fourni par le débat très nourri (beaucoup plus nourri que sur d'autres questions d'apparence plus litigieuse) qui s'est engagé sur la proposition néerlandaise que le C. I. F. mette à son ordre du jour la protection et le statut légal des animaux : chaudement soutenue par les déléguées norvégiennes et britanniques, qui voyaient non sans raison dans la cruauté envers les animaux un élément de cette cruauté envers les humains dont nous n'avons eu que trop d'exemples au cours de ces dernières années ! cette proposition a été non moins chaudement combattue par d'autres déléguées qui redoutaient, comme nous le redoutons aussi, de voir le C. I. F. éparpiller et par conséquent affaiblir son effort en ajoutant à son programme des questions certes utiles, mais relevant, ou bien d'une Commission déjà existante comme celle de l'Education, par exemple, ou encore d'autres organisations parfaitement outillées à cet égard, auxquelles il suffirait de recommander aux membres du Conseil d'adhérer. C'est ce point de vue qui a fini par l'emporter, mais nous avons trouvé le cas assez typique pour le relever ici !

Le Congrès qui a groupé près d'un millier de participantes, représentant 31 pays¹ a été

¹ La délégation suisse forte de 16 membres était présidée par M^{lle} Clara Nef (Appenzell) présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. L'élément romand y était en minorité : pourquoi cette abstention toujours regrettable des femmes suisses de langue française ?

présidé pour la première fois par la baronne Boel, élue il y a deux ans à la présidence en remplacement de Lady Aberdeen. Et rarement, nous n'hésitions pas à le dire, il nous a été donné de suivre les travaux d'un Congrès dirigé avec autant de clarté, de fermeté et de bonne grâce tout ensemble. Suivant de très près les débats, toujours avec un mot aimable ou un sourire, sans manifester jamais la moindre fatigue ou la moindre nervosité, cette présidente hors ligne à toujours laissé à chacune le temps de dire l'essentiel de ce qu'elle avait à dire, à toujours su clarifier et résumer les discussions, mettre au vote les questions les plus débattues de façon si lumineuse qu'il aurait fallu être terriblement distraite pour ne pas voter en pleine connaissance de cause les amendements ou contre-amendements les plus compliqués. A cette maîtrise parfaite d'une si grande Assemblée, ce qui est d'une importance capitale pour la bonne marche des travaux, la baronne Boel a joint cette amabilité exquise qui vient du cœur et non pas des lèvres, cette largeur de vues et de compréhension, et cette envergure d'esprit qui fait immédiatement réaliser à quel point des femmes de cette trempe travaillent pour une cause, pour un idéal, sans songer un instant à un avantage personnel quelconque. Nous savons combien certaines déléguées en ont été frappées, lors de la première séance publique qu'elle a présidée, et dès le début de laquelle elle a présenté les oratrices qui devaient prendre la parole en cherchant à les mettre, elles, en lumière, sous leur aspect le plus favorable, et en s'effaçant elle-même avec une complète simplicité. Aussi la réélection à l'unanimité pour une nouvelle période de trois ans de cette présidente que le C. I. F. peut s'estimer heureux d'avoir à sa tête n'a-t-elle surpris personne.

(La suite en 3^{ème} page)

E. Gd.

IN MEMORIAM

La grande faucheuse, elle, hélas ! ne connaît pas de vacances, et a continué cet été, à frapper à droite et à gauche, creusant des vides que l'on réalise tristement au retour de ces semaines de repos et de détente. Et si nos milieux féministes n'ont pas été atteints trop directement cette année-ci, des femmes et des hommes sont cependant partis dont nous ne saurions manquer d'évoquer ici la mémoire.